

CONSEIL ACADEMIQUE D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

AVIS n° 2020/05/06-01-CAC

Le **conseil académique**, en sa séance du 06 mai 2020, sous la présidence d'Eric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : approbation du procès-verbal du Conseil académique du 14 janvier 2020

Le conseil académique approuve le procès-verbal du conseil académique du 14 janvier 2020 tel qu'annexé à la présente délibération.

Cet avis est adopté à l'Unanimité.

Membres en exercice : 75

Quorum : 38

Présents et représentés : 64

Fait à Marseille, le 06 mai 2020



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université